Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 36 (1999)
Heft: 1396

Artikel: Conception économique et confusion culturelle
Autor: Jaggi, Yvette
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1014757

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Domaine Public
DP
JAA 1002 Lausanne
27 août 1999 – nº 1396
Hebdomadaire romand
Trente-sixième année

Conception économique et confusion culturelle

LES FUSIONS PERMETTENT rarement d'atteindre pleinement les résultats escomptés par leurs auteurs. Mais ces résultats, on le sait, sont toujours douloureux. Pour la concurrence, qui sent monter la pression; pour la société rachetée, qui perd son indépendance sinon son identité juridique; pour les fournisseurs et les clients, qui se savent vendus avec les autres avoirs; pour les travailleurs surtout, qui font à tous les coups les frais de l'opération, bien réussie ou pas.

Car les motivations de la fusionnite ont beau varier selon les moments; ainsi des marchés financiers porteurs et une attention obsessionnelle au *shareholder value* provoquent l'actuelle vague de fusions. Mais en toutes circonstances, l'objectif poursuivi par la restructuration reste le même, qu'il soit baptisé synergie, rationalisation, repositionnement sur le marché, optimalisation des activités ou accroissement de la capacité d'investir.

Les fusions diminuent la «biodiversité» économique

Concrètement, cet objectif se traduit par une diminution globale du nombre des postes de travail dans l'unité nouvelle, tous pays d'intervention, tous métiers exercés, tous niveaux hiérarchiques confondus. Les salariés, de l'ouvrier non spécialisé au directeur général, le savent bien: personne n'est à l'abri – seules les conditions de départ varient selon la position dans l'entreprise: rien que le délai légal ou réglementaire – quand il existe – pour les uns, indemnités plus ou moins somptueuses pour les autres.

D'instinct, les collaborateurs d'une société sont en alerte dès que l'agitation naît en bourse autour d'un titre intéressant leur employeur. Et les promesses d'un Christoph Blocher ou d'un Martin Ebner n'ont pas de quoi les rassurer; une semaine après leurs grandes déclarations sur la sécurité de l'emploi dans l'aluminium en Suisse, la vérité transparaît: plus de 200 postes sont bel et bien menacés en Suisse orientale, à peine moins en Valais, et encore une fois autant dans les centres administratifs de Zurich (Algroup) et Bâle (Lanza).

Comme si tout cela ne suffisait pas, il y a, par-delà les dégâts sociaux, une autre conséquence funeste du mouvement, général, inéluctable, de restructuration de l'économie dans le sens d'une continuelle concentration des pouvoirs et des capitaux. C'est la confusion des patrimoines immatériels des entreprises, l'affaiblissement de leur identité culturelle, en quelque sorte la diminution de la «biodiversité» économique.

Cet effet, on le mesure difficilement, tout au plus a contrario: on explique le plus souvent l'échec pratique d'une fusion par des raisons liées à la culture d'entreprise et aux usages de ses dirigeants. En clair, la greffe ne prend pas. Ni avant (Renault-Volvo), ni même après (Chrysler-Daimler Benz), comme on l'observe dans l'industrie automobile.

Mais qui s'alarme de cette forme d'appauvrissement culturel? Dans les milieux d'affaires, on en prend tout au plus le risque en compte, parmi beaucoup d'autres facteurs. Quant aux politiciens et aux syndicats, ils ont bien sûr d'autres problèmes à régler que de se préoccuper des aspects culturels de la globalisation. YJ